

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	- (2002)
Heft:	6
Artikel:	Identité architecturale et règlements urbains : le cas de Paris
Autor:	Lapierre, Eric
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-956981

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Identité architecturale et règlements urbains : le cas de Paris

Das Baureglement und die architektonische Identität: am Beispiel Paris

An der Identitätsbildung einer Stadt ist das Baureglement massgebend mitbeteiligt, kann es doch durch seine ablehnende oder bejahende Haltung direkt in die Proportionen und Dispositionen des öffentlichen Raumes wirken. Das Baureglement ist aber bei weitem nicht der einzige identitätsbildende Faktor. Die Identität definiert sich durch eine individuelle Neuinterpretation der in der gemeinsamen Kultur verwurzelten Regeln. Aus diesem Grund können die aufgepropften und künstlichen architektonischen Regeln niemals alleine eine gewachsene Identität erhalten oder erneuern. Die urbane Identität muss sich kontinuierlich neudefinieren, um lebendig und authentisch zu bleiben. Das Regelwerk sollte hierzu einen genügend weichen Rahmen bilden und abweichende oder zu ihrer Entstehungszeit noch unbekannte Architektursprachen zulassen. Schliesslich muss unsere Gesellschaft die Veränderungen der gebauten Umwelt akzeptieren und die Kultur jeder Epoche erhalten – die Alternative liegt in ein langsames Sterben innerhalb der eigenen, museal gewordene-

De quelles manière les règlements peuvent-ils influer sur l'identité architecturale et urbaine des villes ? Suffisent-ils à préserver cette identité ? Autant de question aujourd'hui en débat à Paris.

La notion d'identité architecturale d'une ville renvoie à quelque chose de connu : tout le monde saisi ce qui est en jeu lorsqu'on en parle. Pourtant, il s'agit d'une notion particulièrement difficile à définir. Sur quoi repose cette identité que l'on reconnaît à telle ou telle ville ?

Sur une ambiance générale définie, à la fois, par l'expression architecturale des constructions, par la nature de l'espace public, par la proportion et le profil des rues, par certains types de plantations ou par le climat, etc.

Parmi tous ces facteurs, les règlements urbains jouent un rôle important.

À Paris, le premier règlement urbain remonte au XVI^e siècle, mais il faut attendre le XIX^e siècle pour voir ces règlements, entre-temps devenus de plus en plus sophistiqués, réellement appliqués. L'histoire urbaine de Paris est ainsi jalonnée par la lente évolution de ces règles. Ces règlements sont toujours basés sur l'alignement sur rue, et une hauteur est limitée par un gabarit, sorte de volume virtuel duquel la construction ne peut dépasser. Dans les années 1960, alors qu'on envisageait de transformer radicalement la nature des formes urbaines parisiennes pour les rendre plus conformes aux principes de la ville moderne telle que l'avait définie, notamment, Le Corbusier durant l'Entre-deux-guerres, un nouveau règlement fut adopté, qui rompait avec les principes historiques d'alignement et de gabarit. Il incitait les architectes à construire en retrait par rapport à l'alignement et le plus haut possible, dans certaines limites, tout de même, mais qui multipliaient souvent par deux les hauteurs habituelles des bâtiments parisiens. Cela a, bien

entendu, laissé de nombreuses traces dans la ville.

Dans les années 1970, alors que l'on redécouvrait la qualité de la ville traditionnelle, sous l'influence, en particulier, de la pensée d'Aldo Rossi, il fut abandonné, et l'on revint à l'alignement et aux gabarits historiques. Il en allait alors de la préservation de l'identité du paysage urbain parisien, selon les maîtres d'œuvre de ce «retour à la ville». On n'avait jamais été aussi conscients de l'importance de l'identité parisienne, qui est alors devenue quasiment obsessionnelle pour les architectes et les responsables de la Ville de Paris. Mais l'identité est difficile à saisir : elle échappe sitôt qu'on tente de s'en emparer. Il en va de l'identité comme de l'observation des peuples «primitifs» par les ethnologues : il est toujours impossible, pour le savant, d'observer ces groupes d'individus exactement dans leurs conditions d'existence habituelles, puisque sa présence même constitue précisément une perturbation de leur vie courante. Rem Koolhaas décrit parfaitement ce phénomène dans «Generic City» en usant d'une autre métaphore : «Admettons que l'identité dérive de l'aspect matériel, de l'histoire, du contexte, du réel. Nous avons du mal à imaginer que ce qui est contemporain – et que nous produisons – contribue à une identité. Pourtant, l'humanité connaît une croissance exponentielle. Si bien que le passé finira un jour par devenir trop «petit» pour être habité et partagé par les vivants. Nous-mêmes en accélérerons l'usure. Admettons que l'architecture soit un dépôt de l'histoire. Un jour ou l'autre, inéluctablement, cet avoir-là éclatera sous la masse humaine et finira par s'appauvrir. Concevoir l'identité comme cette forme de partage du passé est une attitude vouée à l'échec. L'expansion démographique est continue, ce qui implique qu'il y a de moins en moins à partager. De plus, l'histoire a une période d'activité d'une demi-vie seulement



(plus on la malmène, moins elle fait sens). De sorte qu'à force de diminuer, elle donne si peu que cela en devient insultant. Cette perte relative est d'autant plus forte que croît la masse touristique. À force de chercher ce qui a du sens, l'avalanche des touristes réduit l'identité qu'elle est venue trouver à une poussière dépourvue de signification¹.

À Paris, depuis les années 1970, ce phénomène d'épuisement de l'identité ne cesse de se manifester. En effet, la réaction contre l'urbanisme et l'architecture de l'Après-guerre a été tellement forte, qu'elle a conduit à une position totalement figée : on a remis au goût du jour, de manière un peu «forcée» des règles haussmanniennes (néo-haussmanniennes) qui sont devenues les fondements d'un dogme rigide. Une exemple concret. Dans un boulevard haussmannien, tous les immeubles ont un balcon au premier étage et un autre au cinquième en raison du retrait de l'étage. Ces dispositions n'ont jamais fait l'objet d'un texte réglementaire (sauf l'étage en retrait) : personne n'a imposé l'homogénéité architecturale de la ville haussmannienne, elle était le résultat d'un consensus culturel de la part des architectes qui partageaient tous une conception commune du projet esthétique parisien. Ce consensus enraciné dans la culture d'une époque fonde une authentique identité architecturale et urbaine. Cette absence de règlement en matière de prescription architecturale conduit à ce que, d'une parcelle à l'autre, les hauteurs d'étages ne sont pas exactement les mêmes et, en raison de ces décalages, le raccourci perspectif de ces rues produit une vibration qui est la marque d'une individualité qui s'exprime dans le cadre défini par une culture commune. Mais, depuis les années 1970, refaire de la ville haussmannienne n'a aucun sens, et il faut imposer les dispositions des immeubles réglementairement, par la force, en quelque sorte. Résultat : une rue néo-haussmannienne possède une raideur étrangère à son valeureux modèle du XIX^e siècle, car les hauteurs de balcons sont décidées par voie réglementaire. L'avenue de Flandres est, à Paris, un exemple de cet urbanisme insipide dans lequel les balcons et les hauteurs de bâtiments sont strictement identiques, et font apparaître la rue comme une sorte de mégastructure : une telle régularité, en dehors d'une rue monumentale comme la rue de Rivoli, n'existe pas dans la ville tradition-

nelle ; elle est même en totale contradiction avec l'identité qu'elle entend recréer et préserver. L'identité authentique réclame une culture enracinée, et ne peut pas être fondée sur les seuls règlements urbains. Car l'identité renvoie à la notion d'identique, c'est-à-dire à quelque chose qui est commun. En 1933, Auguste Perret concluait ainsi une conférence : «J'ajoute que celui qui, sans trahir les matériaux ni les programmes modernes, aurait produit une œuvre qui semblerait avoir toujours existé, qui, en un mot, serait banale, je dis que celui-là pourrait se tenir pour satisfait»². La question de la banalité est constitutive de l'identité, car l'identité ne peut exister qu'à deux conditions : d'une part, il lui faut un socle commun, qui, d'une manière ou d'une autre, se résume toujours à une forme de culture partagée ; d'autre part, à l'intérieur de ce cadre commun, l'identité, pour vivre, doit toujours être en perpétuelle redéfinition, chaque acteur en donnant sa propre interprétation. Il y a ainsi, dans l'histoire architecturale et urbaine, des bâtiments fondateurs, qui ont la capacité de modifier l'identité de l'architecture d'une ville en la redéfinissant. L'identité ne peut se comprendre que dans cette dialectique dynamique de l'interprétation individuelle de données culturelles communes. Deux idées reçues couramment admises sont fausses : celle selon laquelle l'identité ne peut se comprendre que de manière locale ; celle selon laquelle il existerait, pour un lieu donné, une identité définie et, par la même, figée, une fois pour toute. Le meilleur exemple récent de cette identité non enracinée localement et en perpétuelle redéfinition nous est donné par l'immeuble de logements construit par Herzog et de Meuron à Paris en 2000. L'opération est constituée du rapprochement sur une même parcelle parisienne de trois bâtiments déjà construits par l'agence, ailleurs et de manière séparée : l'immeuble sur rue aux volets de fonte, et l'immeuble en bois sur cour, de Bâle, et la maison individuelle en béton armé à Leymen, en France. Et pourtant, il règne là un authentique «air de Paris».

nen Wände. Dieser Entwicklung unterliegt seit rund 25 Jahren die Stadt Paris. Eine Neuentdeckung der historischen Identitätsmerkmale hat aus einzelnen Gebieten wie das Marais oder Montmartre «thematische Parks» gemacht, deren Thema die historische Rekonstruktion von Paris ist. Die Umsetzung zeigt sich aber künstlich und konzeptlos. Die Identität ist also schwer fassbar, meist entgleitet sie uns wenn wir sie heute mit künstlichen Mitteln in eine vergangene Epoche einfrieren wollen. Wie es Rem Koolhaas einmal sagte: «Auf der immerwährenden Suche nach dem wahren Grund, hat die Lawine der Touristen die Identität zu einem bedeutungslosen Staubkorn reduziert».

► Eric Lapierre est architecte à Paris où il dirige un bureau d'architecture. Il est historien et critique, et enseigne à l'Institut d'Études Politiques de Paris et à l'École d'architecture de Marne-la-Vallée.

¹ Rem Koolhaas, «La ville générique», in *Mutations*, XXX. Initialement publié en 1994.

² Auguste Perret, «L'Architecture», en *La Construction moderne*, LI, n° 29, 19 avril 1936, p. VI.